

**Jean-Luc PÉRAT**

*Nord (24<sup>ème</sup> circonscription)  
Socialiste, radical, citoyen et divers gauche*

Adhère au groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche [J.O. du 26 septembre 2008]

**NOMINATIONS**

Membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire [J.O. du 1<sup>er</sup> octobre 2008]

Membre de la mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes [J.O. du 5 décembre 2008]

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes [J.O. du 26 mai 2009]

Membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire [J.O. du 1<sup>er</sup> juillet 2009]

**INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE***DÉBATS*

**Projet de loi n° 1507 relatif à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires et portant diverses dispositions relatives aux transports**

## PREMIÈRE LECTURE

**Avant la discussion des articles [21 septembre 2009] (p. 7305)**

Son intervention (p. 7331)

**Discussion des articles [21 septembre 2009] (p. 7337, 7343) ; [22 septembre 2009] (p. 7374)**

*Article 24*

Intervient sur l'adt n° 83 de M. Maxime Bono (p. 7383)

Intervient sur l'adt n° 84 de M. Maxime Bono (p. 7384)

Intervient sur l'adt n° 85 de M. Maxime Bono (p. 7384)